

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL471

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 41, substituer au mot :

« les »

les mots :

« un délai de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel